

Réunion du 26 mai 2016

L'an deux mil seize, le vingt six mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JEUDY, Maire

Date de convocation : 18 mai 2016

Présents : Messieurs JEUDY, PERRIER, BARRET, THUIZAT, LAUSDAT, LABBE, VIRLOGEUX et AUGENDRE , Mmes SOURIOUX, DESNAUDS, TOURRET et CUSIN-MASSET.

Excusés : Mesdames MERITET, GRANSEIGNE et LAMARTINE.

Madame CUSIN-MASSET a été élue secrétaire de séance.

.....

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Maison de retraite

Monsieur le Maire explique qu'il a rencontré Mme Ramirez, Directrice de l'EHPAD et Madame Lacarin, conseillère départementale pour envisager des perspectives quant au devenir de l'ancienne maison de retraite. La location de l'appartement est pour l'instant restée en suspens. Il rappelle que le bâtiment ne peut pas être vendu puisqu'il est toujours en cours d'amortissement comptable. Il pourrait être loué mais il ne peut être envisagé qu'une occupation partielle. Un membre du conseil municipal suggère d'étudier la possibilité d'une réhabilitation pour une utilisation toujours à destination médicale ou peut-être aussi pour la retraite d'adultes handicapés comme la réhabilitation de la Buissonnière à Buxières les Mines.

Monsieur le Maire explique que doré et déjà, la commune va étudier la possibilité de construire une nouvelle station d'épuration car l'utilisation de l'ancienne maison de retraite entraînera nécessairement l'obligation d'extension des capacités de l'actuelle station par la construction d'une nouvelle. Pour cela, Monsieur Ramillien de la DDT vient demain en Mairie

Indemnités au comptable du Trésor

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur Jean-Christophe Bigot, comptable du Trésor chargé des finances de la commune du Montet sera muté au 1er septembre prochain. Monsieur Yvan Bruneau lui succédera.

A l'unanimité, le Conseil Municipal maintient sa décision d'attribution de l'indemnité de conseil et de l'indemnité de budget. Pour l'année 2016 ce sont 8/12èmes qui seront versés à Monsieur Bigot et 4/12èmes à Monsieur Bruneau. Les années suivantes, l'intégralité reviendra à Monsieur Bruneau.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision, la somme correspondante ayant été votée au budget primitif 2016.

Questions diverses

Un nouveau gendarme arrivera au mois de juillet.

Les travaux de réfection de la toiture de la Perception vont être commandés à l'entreprise Bardot pour réalisation dès que possible. Les travaux de menuiserie seront fait en concertation avec le nouveau percepteur.

Il est suggéré d'installer un banc rue du stade vers l'EHPAD, en face de la maison de Monsieur Désamais.

Il est nécessaire de repeindre les toilettes de la Place de l'église.

Il est maintenant urgent d'installer des panneaux de signalisation de la borne de recharge pour les véhicules électriques.

Un panneau signalant les commerces sera installé vers l'ancienne bascule.

Un problème se pose rue du Colombier avec les crottes de chien et les poubelles qui débordent.

Monsieur Perrier explique que l'ADEM va mieux. Elle propose des services aux particuliers. Il rédigera un article pour le prochain bulletin municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.